

EXPOSÉ DE POLITIQUE



Photo: Tommy Trenchard

Favoriser l'autonomisation des femmes dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle en Afrique centrale et en Afrique de l'Est

Des études faites en Afrique centrale et en Afrique de l'Est montrent que, malgré des obstacles sexospécifiques ancrés dans les mentalités, les femmes s'avèrent des intervenantes importantes dans l'activité économique entourant l'exploitation minière artisanale et à petite échelle et que certaines d'entre elles tracent de nouvelles voies économiques.

QUELS SONT LES ENJEUX ?

L'exploitation minière artisanale et à petite échelle est le gagne-pain de centaines de millions de personnes dans le monde et a, depuis quelques années, pris un essor considérable : on comptait en 1999 environ 10 millions de travailleurs miniers, alors qu'aujourd'hui, leur nombre oscille de 20 à 30 millions. Alors qu'on reconnaît de plus en plus l'importance socio-économique de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, on se rend également compte que le succès des efforts de renforcement de l'exploitation minière en tant que secteur économique durable repose en grande partie sur le rôle dévolu aux femmes. La Vision pour l'industrie minière en Afrique, par exemple, appelle précisément à l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les politiques, lois, règlements, normes et codes

LES RÉSULTATS

La nature fortement sexospécifique des structures de pouvoir et des options de subsistance, dans les régions propices à l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, dresse devant les femmes des obstacles considérables. Les constats des chercheurs soulignent cependant qu'elles en tirent de grands bienfaits :

- Le revenu que gagne une femme grâce à l'exploitation minière va directement au soutien du ménage;
- Le revenu peut influencer positivement sur son statut social;
- Les femmes qui obtiennent du succès dans l'exploitation minière diversifient leurs activités au profit d'autres secteurs;
- Quelques-unes d'entre elles surmontent les obstacles sexospécifiques du secteur et ouvrent de nouvelles voies pour leurs consoeurs.

du secteur. Pourtant, les normes liées au genre et les rôles de la femme et de l'homme dans cette activité sont toujours mal comprises.

Les recherches menées jusqu'ici ont généralement passé sous silence ou jugé négligeables les rôles que la femme joue dans l'exploitation minière et dans les activités économiques connexes, comme la production des aliments et le petit commerce. On en sait encore très peu, par exemple, sur les différentes fonctions qu'accomplissent les femmes dans l'exploitation des mines et sur l'influence qu'exercent les normes fondées sur le sexe, les mentalités et les institutions dans le choix des activités « autorisées » pour les femmes et leurs répercussions sur le potentiel économique de ces dernières. Une telle compréhension est nécessaire, car ce secteur en pleine croissance fait de plus en plus l'objet de nouvelles réglementations visant à exploiter l'exploitation minière artisanale pour atteindre les objectifs nationaux de développement. Les interventions qui ne sont pas analysées en fonction de leurs impacts sur les femmes ne suffiront pas à compenser l'inégalité entre les sexes, mais peuvent même exacerber les vulnérabilités des femmes dans le secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle.

Le présent compte-rendu met en lumière les constatations tirées de cette étude dans trois pays et exécutée par des chercheurs de l'Université Carleton du Canada, du Partenariat Afrique Canada (PAC) et du Development Research and Social Policy Analysis Center de l'Ouganda. Les conclusions seront mises à la disposition des ministères chargés de l'exploitation minière, de l'occupation du territoire et de la lutte contre la discrimination sexuelle, des organisations intergouvernementales régionales et internationales, des États bailleurs de fonds et des organismes voués au rehaussement des bienfaits économiques de l'extraction des ressources.

L'APPROCHE DE RECHERCHE

L'équipe de chercheurs a employé une démarche faisant appel à plusieurs méthodes pour examiner la dynamique des sexes dans six sites d'études disséminés en République démocratique du Congo, au Rwanda et en Ouganda. Ils ont observé les participants, tenu des entrevues dans des groupes de discussion, mené un sondage et écouté des récits de vie dans des zones d'exploitation minière. Dans cet examen de modes de subsistance, ils ont tenu compte des services auxiliaires (alimentation, réparations, outils, métiers du sexe) qui évoluent en périphérie des chantiers miniers et des zones résidentielles adjacentes. Au total, 878 femmes et hommes ont été sondés; de nombreux groupes de discussion ont été formés à chaque endroit et à ce jour, dans chaque site, on a recueilli les récits de vie de quatre ou cinq femmes et hommes. L'ampleur des données rassemblées dans les trois pays permet, pour la première fois, de dresser un portrait précis des sexospécificités dans les activités minières, les économies connexes et les structures de gouvernance, ainsi que de leur influence sur le rôle et sur les stratégies de subsistance des femmes.

La recherche a porté essentiellement sur l'organisation sociale de l'exploitation minière, notamment sur les relations de gouvernance, pour étudier la dynamique entre les sexes.

On a examiné de plus près les relations avec les autorités qui ont un effet sur la capacité d'agir des femmes et des hommes et déterminent leur stratégie de subsistance. Ces relations englobent celles qui les lient aux instances et personnes régissant les chantiers miniers, notamment les fonctionnaires gouvernementaux, les détenteurs de permis, les patrons et les sous-traitants. Les entrevues ont également porté sur les discours, les expressions et les métaphores qui favorisent la compréhension des activités minières et le rôle que les femmes et les hommes y tiennent.

LES PRINCIPAUX CONSTATS

Les premières constatations révèlent dans quelle mesure les femmes sont désavantagées dans les zones minières et en sont même exclues de diverses manières, à cause d'un certain nombre d'obstacles qui se chevauchent et se renforcent mutuellement. En même temps, les données démontrent l'importance de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle pour la subsistance des femmes et en décrivent certains bienfaits considérables.

Les obstacles constatés :

Certaines règles et différents tabous fondés sur le sexe entraînent une discrimination contre les femmes dans les zones d'exploitation minière artisanale et à petite échelle.

Dans tous les chantiers étudiés, ils limitent la participation féminine à différents volets de l'exploitation. On mentionne la faiblesse présumée des femmes, on craint qu'elles ne soient immodestes, on rappelle que la coutume interdit aux femmes de se trouver dans des puits ou dans des mines à ciel ouvert, etc. Dans une mine d'étain de l'ouest de l'Ouganda, par exemple, les hommes prétendaient que les femmes, trop « faibles », n'avaient pas « l'énergie voulue pour creuser à cet endroit ». D'autres affirmaient que les femmes, en période de menstruations, étaient « sales » et que cela pouvait entraîner la disparition de l'étain. Au sein de la collectivité installée autour d'une mine de wolframite, au Rwanda, femmes et hommes ont décrit les femmes travaillant à la mine comme des toxicomanes, des femmes enceintes hors mariage, des femmes refusant de se soumettre à leurs parents ou leur mari ou des veuves incapables de « se contrôler ».

Dans les zones d'exploitation minière artisanale et à petite échelle, le travail le moins rémunéré est généralement accompli par une femme.



En revanche, les postes les mieux rémunérés, notamment le travail dans la mine, la propriété d'une mine ou la supervision, sont la plupart du temps occupés par des hommes. Les autres activités, comme le concassage, le lavage et le batement, sont plus facilement accessibles aux femmes, mais la paie est moins intéressante. Les sondages ont démontré que les femmes

exécutent le plus souvent les activités les moins rémunérées dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle. Quels que soient les sites miniers étudiés dans les trois pays, les femmes n'avaient guère accès aux rares postes salariés et aux postes les mieux rémunérés, y compris dans l'extraction du minerai : seulement 15 p. cent d'entre elles étaient affectées au creusage, contre 62 p. cent des répondants masculins. Les femmes étaient principalement préposées au transport (43 p. cent contre plus de 15 p. cent pour les hommes), au traitement comme le batement ou le lavage du minerai (37 p. cent contre 33 p. cent pour les hommes) et à la prestation de services de soutien (vente d'aliments, de boissons ou d'autres biens) ou de services sexuels ou domestiques (29 p. cent contre plus de 10 p. cent pour les hommes). Ces différences entre les sexes dans les emplois sont à l'origine d'un important écart entre les hommes et les femmes à l'échelle du revenu.

La « double charge de travail » des femmes empêche celles-ci de participer pleinement à l'exploitation minière artisanale et à petite échelle.

Les possibilités qui s'offrent à elles sur le plan de l'emploi dépendent en grande partie de leur situation familiale et des pressions qu'exerce la collectivité quant aux « obligations » des femmes. Pour 33 p. cent des répondantes provenant des six sites miniers, par exemple, les obligations familiales constituent un facteur important dans l'établissement des heures de travail; or, à peine 14 p. cent des hommes pensent ainsi. Les tâches ménagères font partie des motifs pour lesquels les femmes consacrent moins d'heures à l'exploitation minière que les hommes. Cette condition se répercute sur leur revenu et sur leur aptitude à créer des réseaux et à établir des liens pour leur subsistance. On s'attend que les femmes se dévouent en priorité à leur famille et à leur mari; c'est pour cette raison également que les femmes mariées ont moins tendance à travailler dans le secteur minier. Près de 35 p. cent des femmes qui le font sont divorcées ou séparées, veuves ou célibataires, comparativement à 23 p. cent pour les hommes. Elles agiraient ainsi, semble-t-il, principalement à cause de la pauvreté.

Les bienfaits démontrés :

Le revenu tiré de l'exploitation minière aide les femmes à subvenir aux besoins de leur ménage.



Même si elles travaillent moins longtemps et gagnent moins que les hommes, près de 70 p. cent des répondantes ont affirmé qu'au moins la moitié du revenu de leur ménage provenait de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle, contre 88,6 p. cent pour les hommes. Les femmes disent consacrer ce revenu à des fins essentielles comme l'alimentation et les frais de scolarité; certaines, parmi les mieux nanties, l'utilisent pour améliorer leur domicile. Les entretiens individuels ont fait ressortir l'importance de l'insécurité économique comme stimulant. En Ouganda, par exemple, certaines femmes se sont mises au travail dans

les mines d'étain parce qu'elles n'avaient plus de père ou de mari pour les soutenir. À la mine d'or Ituri, en RDC, des femmes mariées assurent elles-mêmes la subsistance de leur ménage en travaillant à la mine ou en fournissant des services connexes pendant la « période maigre », c'est-à-dire en attendant que leur mari ait atteint un filon d'or.

Le revenu tiré de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle peut rehausser le statut social des femmes.

Malgré les préjugés qu'elles doivent affronter, certaines femmes ont constaté que le revenu tiré de l'exploitation minière a eu un effet considérable sur leur statut social, autant dans leur famille que dans la collectivité. On compte parmi elles des femmes travaillant dans une mine rwandaise de wolframite : celles-ci étaient fières de leur travail et avaient l'impression d'avoir atteint un statut comparable à celui des institutrices et des infirmières. Des femmes mariées travaillant dans une autre mine de ce même pays ont signalé que leur mari devait maintenant les consulter avant de prendre une décision, tandis que les femmes célibataires ont pu, grâce à leur revenu, faire oublier les perceptions selon lesquelles elles menaient une vie « immorale » ou qu'elles étaient des « prostituées ».

Les femmes qui obtiennent du succès dans l'exploitation minière diversifient leurs activités au profit d'autres secteurs.

Dans les endroits visités, les femmes gagnent globalement moins que les hommes, mais certaines ont accumulé suffisamment de capital pour diversifier leurs sources de revenus, une réussite qui mérite d'être signalée. L'une d'entre elles, vendeuse de produits alimentaires dans une mine d'or au centre de l'Ouganda, a acheté une terre agricole avec ses bénéfices. Au bout de sept ans, elle avait accumulé suffisamment d'argent à la mine et dans l'agriculture pour acheter du minerai brut à traiter. Elle s'est ensuite mise à vendre des légumes et à construire des bâtiments dans une mine voisine, à des fins de location. Une autre femme est passée du batement à l'achat de minerai, puis à la location d'outils, pour enfin devenir propriétaire et actionnaire de puits de mine. Devenue riche, elle a fait éduquer ses enfants, a engagé du personnel et compte investir encore plus dans l'exploitation minière et dans l'agriculture.

Des femmes surmontent les obstacles sexospécifiques et ouvrent de nouvelles voies pour leurs consoeurs.

La plupart des femmes travaillent dans le transport, le traitement et les services, mais quelques-unes ont défié les préjugés et occupent des postes généralement réservés aux hommes. À cette même mine d'or ougandaise, certaines femmes travaillaient au creusage des puits ou étaient propriétaires ou locataires de machines de traitement; quelques-unes d'entre elles avaient acquis un statut important dans la région minière. À la mine d'étain ougandaise, on comptait des équipes d'excavation composées uniquement de femmes, en dépit de la règle qui interdit cette activité aux femmes. Certaines de ces femmes se considèrent comme des éclaireurs, capables de débayer pour d'autres une piste menant vers des emplois mieux payés et traditionnellement réservés aux hommes.

LES RÉFLEXIONS POLITIQUES

Les données préliminaires remettent en question l'opinion prédominante en matière d'exploitation minière artisanale et à petite échelle, à savoir que les hommes règnent en maîtres sur ce domaine; grâce à ces données, on connaît mieux les processus et les structures qui soutiennent cette opinion et militent en faveur de l'exclusion des femmes. Par ailleurs, aux décideurs politiques et intervenants qui cherchent des moyens de favoriser une plus grande autonomisation des femmes dans le secteur minier, elles indiquent également la manière de procéder, soit :

Reconnaître et promouvoir le rôle bénéfique que jouent les femmes dans l'exploitation minière artisanale et à petite échelle

On a maintenant la preuve de l'importance du revenu que les femmes tirent de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle pour la survie de la famille, pour le rehaussement du statut de la femme, pour la création de nouvelles possibilités sur le plan économique et pour l'accès à des occasions qui leur étaient autrefois interdites. Il faut tenir compte des bienfaits existants – pour les femmes, leur famille, les collectivités et l'économie en général – dans toute planification et toute politique de réforme du secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle. Une démarche rigide de normalisation du secteur pourrait avoir pour conséquence inattendue de nuire aux femmes et à ceux qui dépendent d'elles pour subsister.

Remettre en question les règles et les pratiques du secteur minier qui accentuent l'inégalité des sexes

Les résultats montrent dans quelle mesure la discrimination envers les femmes est solidement imbriquée dans les règles, structures et pratiques auxquelles sont soumises les personnes qui tirent leur subsistance de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle. Pour redresser la situation, il faudra examiner de près ces règles et structures, en vue de les corriger. À l'heure actuelle, les postes de commande, dans l'activité minière, sont pratiquement tous occupés par des hommes et la discrimination sexuelle est tellement ancrée dans le travail comme dans le pouvoir que les femmes ont rarement accès à des emplois plus lucratifs. Si l'on ne règle pas ce déséquilibre, l'inégalité entre les sexes, en toute probabilité, se poursuivra.

S'attaquer à la double charge de travail des femmes

Dans les régions minières, les femmes doivent surmonter des obstacles qui s'imbriquent dans ceux que la société en général leur oppose et que cette dernière renforce; les décideurs politiques doivent en tenir compte dans l'élaboration d'interventions conçues pour améliorer le statut des femmes et leurs moyens de subsistance dans ce secteur. Parmi ces obstacles figurent notamment le fardeau inégal des tâches ménagères et la sous-représentation des femmes dans les structures de pouvoir.

Le présent résumé décrit les constats et les enseignements tirés d'un document de travail établi dans le cadre de l'initiative CEDEF. Consultez : Doris Buss, Blair Rutherford, Jennifer Hinton, Jennifer Stewart, Joanne Lebert, Gisèle Eva Côté, Abby Sebina-Zziwa, Richard Kibombo et Fredrick Kisekka Ntale. 2017. « Gender and Artisanal and Small-Scale Mining in Central and East Africa: Barriers and Benefits ». Le résumé a été rédigé par : Doris Buss, Blair Rutherford, Mary O'Neill, Alejandra Vargas et Martha Melesse. Les points de vue exprimés dans ce résumé et dans l'étude dont il s'inspire n'engagent que leurs auteurs et ne sauraient être attribués aux partenaires du programme Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes.



PARTNERSHIP AFRICA CANADA



Carleton
UNIVERSITY



IDRC | CRDI

International Development Research Centre
Centre de recherches pour le développement international

Canada

Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes (CEDEF) est un partenariat entre le Department for International Development du Royaume-Uni, la Fondation Hewlett et le Centre de recherches pour le développement international.

Croissance de l'économie et débouchés économiques des femmes (CEDEF)
Centre de recherches pour le développement international
CP 8500, Ottawa, Ontario
Canada K1G 3H9
Téléphone: +1 613-236-6163
Télécopieur: +1 613-657-7749
Courriel: grow@crdi.ca
<https://www.idrc.ca/fr/initiative/croissance-de-leconomie-et-debouches-economiques-des-femmes>